

# OMPI



IPC/CE/26/2 Suppl.2

ORIGINAL : anglais

DATE : 16 mars 1998

**F**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

**UNION PARTICULIÈRE POUR LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DES BREVETS  
(UNION DE L'IPC)**

**COMITÉ D'EXPERTS**

**Vingt-sixième session  
Genève, 16 - 20 mars 1998**

OBSERVATIONS SUR LE DOCUMENT IPC/CE/26/2

*Document établi par le Bureau international*

Les annexes I et II du présent document contiennent les observations, soumises par la France et le Royaume-Uni, sur les modifications de la CIB proposées par le Groupe de travail du PCIPI sur l'information en matière de recherche (voir le document IPC/CE/26/2).

[Les annexes suivent]

## ANNEX I/ANNEXE I

COMMENTS SUBMITTED BY FRANCE/  
OBSERVATIONS SOUMISES PAR LA FRANCE

## REMARQUES FR SUR LE DOCUMENT IPC/CE/26/2

Paragraphe 4, dans le tableau, lire :

139

CE/XXV/7, A. 9

A61K Notes après ---

4

Annexes techniques :

ANN.	PAGE	VERSION	ENDROIT	CORRECTION À EFFECTUER OU LIBELLÉ CORRIGÉ
4	37	F	Notes après 31/195	--- également le "groupe <u>acylamino</u> ".
4		F	31/197	--- , acide epsilon-aminocaproïque, acide pantothénique (---
4		F	31/26	•• Esters d'acide cyanique ou isothiocyanique; Esters d'acide thiocyanique ou isothiocyanique  <i>Pour que les deux parties du libellé de ce groupe soient homogènes; voir aussi C07C 331/00 331/02, 261/00, 265/00 (dérivés d'acide) ou 261/02 et 265/02 (cyanates, isocyanates).</i>
6*	2	F	A63F 9/26	<i>Le libellé de ce groupe se lirait peut-être mieux en mettant : --- c. à d. <u>destinés à amener</u> des éléments en ou hors d'équilibre</i>
13*	5	E, F	B21B Note après 1/08	<i>Cette note ne devrait-elle pas être plutôt avant 1/08, ou après 1/06 (voir p.ex. B60T 13/122)?</i>

---

\* Correction mineure ou évidente.

ANN.	PAGE	VERSION	ENDROIT	CORRECTION À EFFECTUER OU LIBELLÉ CORRIGÉ
17	7	F - CIB <sup>6</sup>	B60R 1/00	<p><i>Dans la 6<sup>ème</sup> édition, ce groupe contient l'expression "Agencements pour", et ses sous-groupes 1/02 et 1/10 l'expression "aménagement des". Afin de respecter les définitions données dans le glossaire du Guide d'utilisation et d'assurer une cohérence dans ce groupe, les modifications suivantes pourraient être apportées à la version française :</i></p> <p>B60R 1/02 <u>Dispositions</u> pour la visibilité – – –</p> <p>B60R 1/10 <u>Dispositions pour les</u> rétroviseurs (<u>dispositions pour les</u> périscopes 1/10)</p> <p><u>Dispositions pour les miroirs destinés à</u> la vue vers l'avant; <u>Dispositions pour les</u> périscopes</p> <p><i>D'autres groupes de la sous-classe B60R comportent des anomalies dans l'emploi de ces expressions, y compris en anglais, mais il semble possible de faire les corrections dans le groupe 1/00 seulement à l'occasion de cette révision.</i></p>
19	8	E, F	B62D 65/08	<p><i>Pour lever toute ambiguïté, ne devrait-on pas écrire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• • les sous-ensembles ou composants étant des garnitures ou des bandes d'étanchéité</li> <li>• • the sub-units being weather strips or seals</li> </ul>
20*	9	F	B65D 50/00	<p>– – – ou l'enlèvement non autorisés de la fermeture 55/02)</p> <p><i>Changement de l'ordre des mots pour une lecture plus facile.</i></p> <p><i>En ce qui concerne le commentaire EP du 18/02/98, il est exact que le libellé de l'annexe 20 n'est pas très élégant, mais d'une part le verbe "dissuader" n'apparaît pas dans le groupe 55/02 vers lequel pointe le renvoi, et d'autre part, si on veut l'utiliser, il faut écrire "moyens en soi pour dissuader <u>de</u> ou pour indiquer l'ouverture ou l'enlèvement non autorisés de la fermeture 55/02".</i></p>
23*	9	F	E04H 17/04	<p><i>En français, le 2<sup>ème</sup> exemple "des rubans dentelés" n'apporte rien. Nous proposons de le supprimer.</i></p>
26	12	F	E21B 7/02	<p>– – – des moyens de transport <u>sur le sol</u>, p.ex. montés sur – – –</p> <p><i>L'expression anglaise est "land transport".</i></p>
29	16	F	E21F 5/20	<p>– – – E21B 21/00; au cours de <u>l'exécution</u> – – –</p> <p><i>Comme le renvoi supprimé commençait aussi par "au cours", il paraît préférable d'ajouter un mot avant les tirets.</i></p>

ANN.	PAGE	VERSION	ENDROIT	CORRECTION À EFFECTUER OU LIBELLÉ CORRIGÉ
30	17	F	F01N 3/24	••• --- <u>par les aspects de structure de</u> l'appareillage de conversion (filtrage en combinaison avec des réacteurs catalytiques 3/035)  <i>Le mot "constructifs" qui apparaît dans le libellé (inchangé) du groupe 3/24 n'est pas très heureux en français; nous proposons de le remplacer par "de structure".</i>
31	17	E, F	F02C Titre	--- F23R; utilisation des <u>turbines</u> ---  --- F23R; using gas turbines in compression ---  <i>Comme "utilisation des " (en français) et "using" (en anglais) apparaissent dans deux renvois qui doivent rester, il faut préciser pour éviter toute erreur.</i>
66*	27	E, F	G08G Note(s) après le titre	<i>L'ordre des notes n'est pas le même dans les deux versions.</i>
68*	29	F	Note(s) après 13/00	--- impliquant deux <u>procédés</u> ou moyens différents ---  <i>Le mot "méthodes" a été supprimé des titres des groupes principaux, il faut le remplacer aussi dans cette note.</i>
69	30	F	G11C 11/407	••••• <u>pour des cellules de mémoire</u> --- effet de champ  <i>Le début du libellé de ce groupe a été supprimé, ce qui n'apparaît pas dans la version française.</i>
70*	33	F	Note(s) après 21/00	(2) Une liste --- G11B 9/12, <u>G</u> 11B 11/24, G11B 13/08 Enregistrement ---  <i>Remplacer "C" par "G".</i>
41	52	F	F21V 21/104	•• Lustres
41	52	F	F21V 21/108	•• Appliques  <i>En effet les groupes F21V 21/104 et 21/108 dépendent du groupe 21/10 qui n'a pas été modifié et se lit : "Lustres, appliques ou ---".</i>

<b>ANN.</b>	<b>PAGE</b>	<b>VERSION</b>	<b>ENDROIT</b>	<b>CORRECTION À EFFECTUER OU LIBELLÉ CORRIGÉ</b>
42	56	F	F21W 131:411	• • pour inspecter l'intérieur des structures creuses, p.ex. des récipients, des tubes

*Ce groupe manque dans la version française.*

[Annex II follows/  
L'annexe II suit]

ANNEX II/ANNEXE II

COMMENTS SUBMITTED BY THE UNITED-KINGDOM/  
OBSERVATIONS SOUMISES PAR LE ROYAUME-UNI

---

---

**UK Patent Office**

**Date:10 March 1998**

---

**Comments on Project CIPC/CE/26/2**

---

---

- i) Annex 26, page 13 - 21/16 - Although 21/16 is OK in itself, we think that it makes 21/14 unclear. We would therefore suggest "using fluids that are both liquid and gaseous, e.g. foams"
- ii) Annex 45 - Note after 10/00 and heading after 11/04. Should "code" be "codes"? 10/20 - "grids" should have a capital letter.
- iii) Annex 68 - 11/11, 11/115 - Would read better as "using a beam of other than light...".
- iv) Annex 42 - 101:023, 101:027 - The wording is strange. Motorised cycles are basically a bicycle with an auxiliary motor or engine added. Is this really what is meant?

Jim Calvert

[End of Annex II and of document/  
Fin de l'annexe II et du document]